

Index AI : PRE01/189/2013
20 April 2013

Israël. Le nouveau gouvernement doit renoncer aux projets d'expulsion forcée visant des villages bédouins

Le nouveau gouvernement israélien doit abandonner un projet de loi qui engendrerait des expulsions forcées massives de Bédouins et, en revanche, adopter une loi qui protège leurs droits au logement, a déclaré Amnesty International, alors que le comité ministériel chargé de la législation doit examiner ce projet le 21 avril.

Aux termes du Projet de loi de 2012 relatif à la régularisation des habitations bédouines dans le Néguev, adopté par le précédent gouvernement, au moins 30 000 Bédouins vivant dans le désert du Néguev/Naqab, dans le sud du pays, sont menacés d'être expulsés de leurs villages, qui n'ont jamais été officiellement reconnus par le gouvernement israélien.

« Expulser de force des dizaines de milliers de Bédouins des villages où ils vivent depuis des générations ne peut se justifier au nom du développement économique ni de tout autre motif – les nouveaux dirigeants d'Israël doivent avoir le courage de s'aventurer là où leurs prédécesseurs ont ignoré les normes relatives aux droits humains, a indiqué Ann Harrison, directrice adjointe d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

« Dans les faits, ce projet de loi envoie les communautés bédouines dans un désert des droits humains, en privant des citoyens déjà vulnérables des garanties juridiques contre les démolitions de logements et les expulsions forcées. C'est une violation flagrante du droit international. »

Le projet de loi est toujours sur la table, en dépit des nombreuses objections soulevées lors des consultations avec les populations bédouines et les organisations locales de défense des droits humains, et de deux lettres d'Amnesty International restées sans réponse.

Les Bédouins en Israël sont confrontés à une discrimination endémique et, depuis des années, les démolitions traumatisantes préfigurent les expulsions forcées. Si le projet de loi est adopté, il ouvrira la porte au renforcement de ces pratiques.

Toutefois, au lieu de renoncer complètement aux projets d'expulsion, la loi propose simplement d'échelonner dans le temps les ordres de démolition.

« Loin de fournir une garantie juridique aux Bédouins, ce projet de loi ne fait qu'aggraver la situation », a ajouté Ann Harrison.

Les représentants du gouvernement en charge des projets d'expulsion ont à maintes reprises cité le cas du village de Wadi Naam, exclus des cartes, comme illustrant les mesures de relogement dont bénéficieront les Bédouins au titre du projet de loi. Les habitants de Wadi Naam souhaitent quitter leur village, en raison des conditions dangereuses engendrées par l'usine chimique et d'autres industries situées aux alentours. Cependant, ils restent très attachés au fait de pouvoir préserver leur mode de vie basé sur l'agriculture.

Les premiers habitants se sont installés à Wadi Naam dans les années 1950, après avoir été expulsés de leurs terres ancestrales dans le désert du Néguev/Naqab, dans le sud-ouest du pays.

Les habitants ont expliqué à Amnesty International qu'ils s'opposent clairement au projet du gouvernement de les reloger à Segev Shalom, sur un site assez proche de l'usine de produits chimiques, où ils ne pourraient plus élever du bétail. Ils préféreraient retourner sur leurs terres ancestrales.

Wadi Naam compte parmi des dizaines de villages de Bédouins qui seraient concernés par les projets de développement actuels.

« Si ce projet de relogement des habitants de Wadi Naam constitue le meilleur scénario pour le gouvernement, que doit-on craindre pour les autres villages exclus des cartes ? », s'est interrogée Ann Harrison.